ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

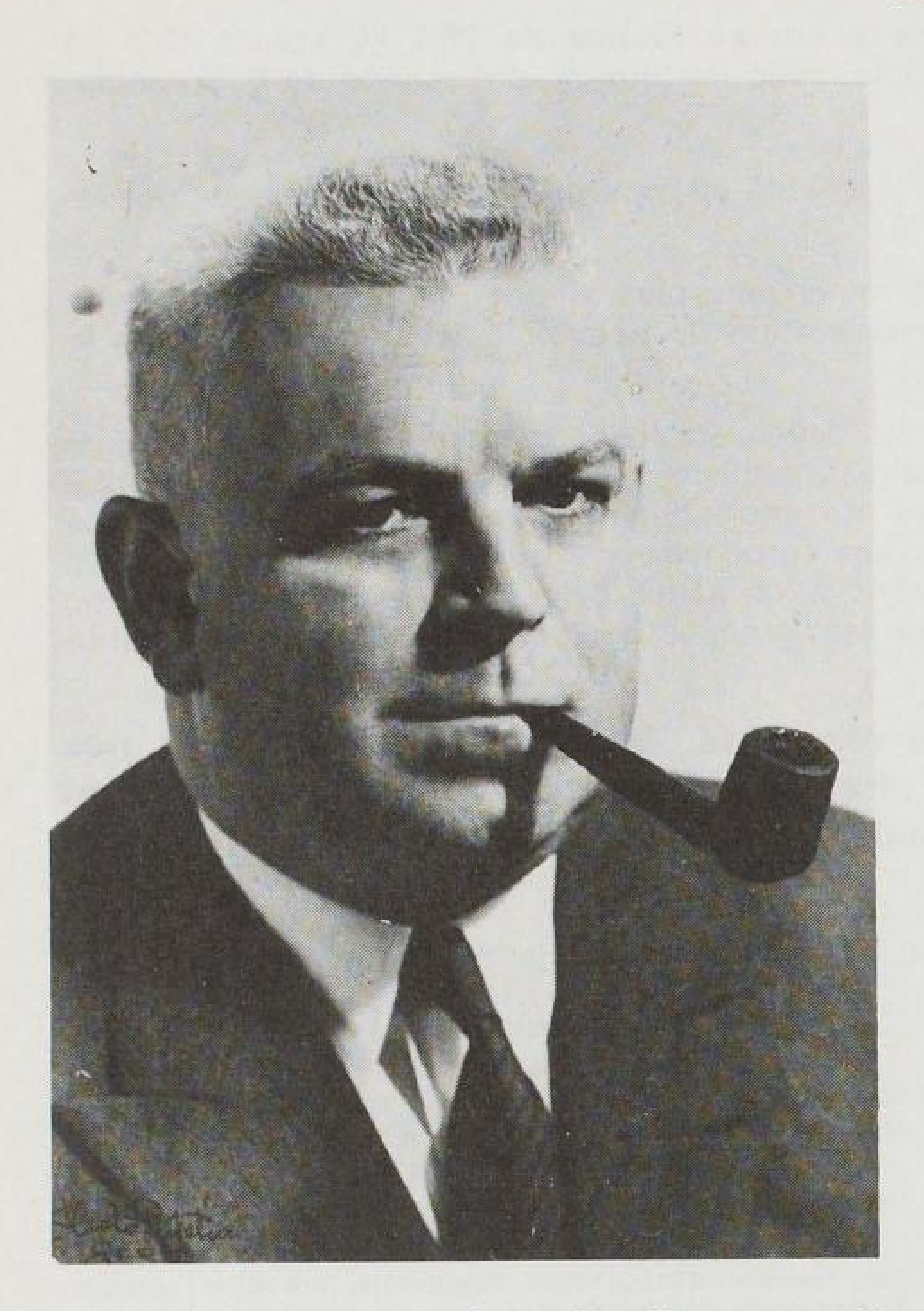
# Union des Républicains de Progrès

pour le soutien du

## PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

CANDIDAT UNIQUE

*(U.D.R. - GISCARDIENS - CENTRISTES DUHAMEL)*



4 Mars. Un choix fondamental se posera à vous :

— soit l'aventure, pleine de périls, d'un programme socialo-communiste qui conduit **fatalement** à un régime totalitaire,

— soit la poursuite du progrès en marche, la transformation progressive de la société dans la liberté et dans le calme.

Dans l'Union de la Gauche, si elle parvenait au pouvoir, le poids du parti communiste déterminerait de façon **irréversible** le destin du Pays, et son régime : un collectivisme autoritaire, arbitraire, exclusif de toute liberté véritable.

Tous les démocrates, surtout les républicains nourris dans la tradition humaniste, mais aussi les jeunes épris de générosité et de fraternité, les chrétiens attachés à leur foi, doivent prendre conscience qu'aujourd'hui

**voter socialiste équivaut à voter communiste.**

Ceux qui seraient tentés de le faire, dans l'espoir d'une possibilité de majorité de rechange centriste, s'abuseraient dangereusement. Les deux partenaires, socialistes et communistes, se sont juré fidélité : ils n'accepteront pas d'entrer l'un sans l'autre dans un Gouvernement.

Comme Georges POMPIDOU vous le demande,

## vous choisirez le camp de la liberté

autour d'un homme dont vous connaissez bien :

- l'efficacité
- la liberté d'esprit
- le sens de l'humain
- l'expérience des affaires publiques

**Faites confiance à**

# Marc JACQUET

*Député-Maire de Melun*
*Conseiller général de Seine-et-Marne*
*Ancien ministre du Général De Gaulle*



*SUPPLÉANT :*

**Bernard LATHIÈRE**

*Directeur des Transports aériens à l'Aviation civile - Officier de l'Ordre national du Mérite*

VOIR AU VERSO

# Les réalisations d'hier garantissent l'action de demain

Après avoir rétabli les institutions républicaines, le Général de GAULLE s'est attelé à un grand œuvre, celui d'assurer la transformation de la société française pour l'adapter à un monde en pleine évolution technique. Ses sucesseurs poursuivent ardemment la tâche et le monde entier reconnaît que le bilan est éloquent.

Il se matérialise globalement par quelques chiffres seulement qui concernent les deux volets du **diptyque** fondamental : production-distribution, c'est-à-dire la seule réalité à quoi se mesure l'avancement d'une société moderne :

— de 1968 à 1972,**le produit national brut en volume a cru en France de 26,1 %** contre 19,3 en Allemagne, 15 en Italie, 8,6 en Angleterre, 10,8 aux Etats-Unis, avec un taux de croissance de 6 %, seulement inférieur à celui du Japon ;

— de 1959 à 1972, la consommation des ménages a doublé et l'épargne des ménages, qui mesure la « fortune » privée, a augmenté de 1968 à 1972 de 72 % ;

— enfin, de janvier 1968 au 1er juillet 1972, le salaire minimum a plus que doublé et le salaire moyen des ouvriers augmenté de 63 %, ce qui représente **une amélioration du pouvoir d'achat de 52 % dans le premier cas et de 28 % dans le second.**

Nous sommes désormais un pays indépendant, mais ouvert au dialogue, actif dans la construction de l'Europe nouvelle, consulté dans toutes les grandes affaires mondiales (Viet-Nam : conférence de Paris), un pays en forte croissance continue, fondant son équilibre sur une industrie compétitive (les exporations ont quintuplé en 12 ans), une agriculture qui est devenue une force vive de la France (Marché commun agricole), un secteur commercial et artisanal en pleine rénovation. Tout cela s'exprime dans un Franc sain, capable, on vient de le voir, de « tenir le coup » dans les grandes tempêtes monétaires internationales.

**Vous ne remettrez pas en cause tous ces résultats. Seule, la réalisation de nos objectifs assurera dans l'ordre, par progression chaque année plus forte, la sécurité et l'amélioration de votre niveau de vie, de la qualité de votre vie et de votre épanouissement personnel.**

Nos propositions sont celles du discours de Provins, faites au nom de la Majorité, par le Premier Ministre, et pour les plus importantes :

— priorité à la hausse des bas salaires ;

— égalité pour les salaires féminins et masculins, dans un cadre d'action qui tend à consacrer la place de la femme dans la société moderne ;

— la généralisation, par incitation, de la mensualisation et de la semaine de cinq jours ;

— la protection des travailleurs et la poursuite des améliorations véritables des conditions de travail ;

— l'aide à l'emploi des jeunes ;

— l'application rapide des grandes lois sur la formation permanente ;

— la participation aux responsabilités des cadres dans l'entreprise, avec la généralisation de l'intéressement et de l'actionnariat dans le secteur privé comme dans le secteur public ;

— une solution concertée, respectueuse de la dignité humaine et de la responsabilité de l'individu, au problème du contrôle des naissances ;

— un contrat de progrès avec les familles et, à leur bénéfice, la gratuité des frais scolaires ;

— une politique de la Santé, comportant notamment un plan nouveau d'implantation hospitalière, privée et publique, et une charte des handicapés ;

— une loi-cadre pour le troisième âge, notamment la gratuité des soins médicaux au-delà de 65 ans ;

— avant la fin de la législature, par paliers successifs, la retraite à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes ;

— une politique de l'éducation nationale qui consacrera l'égalité des chances de nos enfants au départ de la vie, avec le développement des écoles maternelles, la nationalisation générale des C.E.S. et C.E.G., l'extension de l'enseignement technique à qui nous donnerons la « noblesse » nécessaire.

— Et bien entendu, la poursuite des grands investissements publics : système routier, équipement routier, équipement des villes, téléphone (plan de 4 millions d'abonnés nouveaux en cinq ans), équipement sportif, logement (540.000 mis en chantier en 1972), etc...

Tout cela est la suite logique de ce qui a été entrepris.

# N'INTERROMPEZ PAS LE PROGRÈS !

Sur le plan de la circonscription où j'ai tant fait (interrogez vos maires), continuez à me faire confiance. Je n'ai d'autre but que de vous servir.

**Marc JACQUET**

mp. République, Melun